



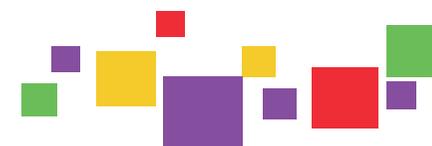
RAPPORT ANNUEL 2021



Le Réseau Enfance Blonay/St-Légier (REBSL) est l'un des 32 réseaux reconnus par la Fondation pour l'accueil de jour des enfants (FAJE) dans le canton de Vaud. L'entité juridique, qui est en charge de la gestion, est la Fondation Intercommunale pour l'Accueil des Enfants. Elle a été fondée le 28 janvier 2010 par les communes de Blonay et de St-Légier-La Chiésaz, ainsi que par l'Entraide familiale.

SOMMAIRE

Préambule	3
Mot du président	4 - 5
Rapport annuel 2021	6 - 8
La Fondation en chiffres	9
Accueil familial de jour	10 - 11
Musique pour les enfants	12
Structures d'accueil préscolaire	13
La pertinence de la formation continue	14
Projet de rencontres entre le CVE La Boîte Verte et l'UAPE Grand-Pré de Blonay	15
Un nouvel équipement au profit des petites papilles	16
Structures d'accueil parascolaire <i>Grand-Pré</i>	16
Structures d'accueil parascolaire <i>La Fourchette Rouge</i>	17
Retour sur la formation en gestion d'équipe et conduite de projets	18
Structures d'accueil parascolaire <i>Oxybulles, Accueil pique-nique et Maison Picson</i>	19
Comptes 2021	20
Tableau des comptes	21
Répartition des coûts et des charges	22
Participation Blonay - St-Légier 2015 - 2021	23
Rapport de l'organe de révision	24
Organisation de la Fondation et Bureau Exécutif	25



Préambule

La Fondation Intercommunale pour l'Accueil des Enfants gère le Réseau Enfance Blonay/St-Légier (REBSL) et a pour but d'offrir des places d'accueil aux familles de nos deux communes et des collaborateurs Nestlé dans une perspective de conciliation vie familiale - vie professionnelle.

Les prestations d'accueil sont offertes aux familles en réponse à la Loi sur l'accueil de jour des enfants (LAJE), entrée en vigueur en 2006, qui a pour but d'encourager les communes à se mettre en réseau pour créer des places d'accueil. C'est la Fondation pour l'accueil de jour des enfants (FAJE), organe cantonal, qui est chargée de distribuer des subventions, grâce à un fonds alimenté par le canton et les employeurs.

La FAJE définit les critères à respecter pour obtenir ces subventions, notamment :

- le réseau doit offrir des places d'accueil dans les trois types d'accueil (accueil préscolaire, parascolaire et familial)
- la tarification doit être calculée au prorata du revenu des parents
- le tarif maximum facturé aux parents par prestation ne peut pas dépasser le coût moyen de ce type d'accueil dans notre réseau.

Créé en 2010, le réseau REBSL est l'un des 32 réseaux reconnus par la FAJE et il bénéficie par conséquent des subventions octroyées en fonction de la masse salariale du personnel éducatif (29% en 2021). Par ailleurs, notre réseau appliquant aussi un rabais fratrie, il bénéficie ainsi d'une subvention supplémentaire de 2%.

Accueillir des enfants en collectif, à la journée, ne s'improvise pas. C'est pourquoi notre Fondation s'appuie sur des équipes regroupant des professionnel-le-s issu-e-s des formations de type apprentissage CFC ASE, écoles supérieures ES ou hautes écoles spécialisées HES, ainsi que du personnel non-formé appelé « autre personnel encadrant » (APE).

L'Office de l'accueil de jour des enfants (OAJE) édicte des directives pour l'accueil préscolaire qui stipulent les infrastructures nécessaires et l'encadrement minimum à avoir par groupe, en fonction de l'âge des enfants. Les autorisations d'exploiter les structures d'accueil sont accordées moyennant le respect de ces normes.

Les directives spécifiques à l'accueil familial de jour émanent de ce même office.

Pour l'accueil parascolaire, c'est l'Etablissement intercommunal pour l'accueil collectif parascolaire primaire (EIAP) qui est chargé de fixer ces directives de référence.

La prise en charge financière des coûts de la Fondation se répartit comme suit :



Jeu des copeaux

- subvention socle de la FAJE (29% de la masse salariale du personnel éducatif)
- subventions supplémentaires de la FAJE (2% de la masse salariale pour rabais fratrie)
- participation des parents, en fonction de leur revenu
- subventions spéciales extraordinaires (aides au démarrage, FAJE et OFAS)
- couverture du déficit restant par les partenaires du Réseau (les deux communes et Nestlé) au prorata de l'utilisation par les enfants, selon une convention ad hoc.



Mot du président

L'année 2021 a toujours été marquée par la pandémie (Covid-19), ce qui a nécessité un travail soutenu de la part de nos équipes afin d'assurer, tout au long de l'année, un taux d'encadrement des enfants accueillis répondant aux normes légales. Contrairement à 2020, il n'a pas été nécessaire de fermer l'une ou l'autre de nos structures d'accueil.

Les activités du Conseil de fondation ont été intenses tout au long de l'exercice écoulé. Celles-ci ont été en lien avec les objectifs stratégiques fixés par la Fondation pour l'accueil de jour des enfants (FAJE), soit :

- assurer une offre proportionnée à la typologie de notre réseau et qualitativement diversifiée,
- garantir un pilotage attentif du développement de l'offre en places d'accueil,
- assurer la pérennité du modèle de partenariat public-privé, en particulier avec la nouvelle commune de Blonay - Saint-Légier.

Durant le 1^{er} trimestre de 2021, le Conseil de fondation a finalisé le règlement du personnel de la Fondation, fondé sur la Convention collective cantonale de travail dans le secteur de l'accueil de l'enfance, ainsi que les nouvelles grilles salariales, en vue d'une entrée en vigueur au 1^{er} janvier 2022. Ces documents ont été remis aux Municipalités de Blonay et St-Légier-La Chiésaz. Face à quelques divergences de vues, les Municipalités ont demandé de surseoir au processus d'adoption du nouveau règlement du personnel et de ses annexes. Les discussions reprendront avec la nouvelle Municipalité de Blonay - Saint-Légier. Parallèlement à ces travaux, une commission du personnel a été constituée et son règlement adopté.

Le Conseil de fondation a rencontré à plusieurs reprises les responsables de nos structures d'accueil afin d'examiner les propositions faites au sujet du renforcement de la dotation en personnel, en lien avec les nouveaux cadres de référence et les directives cantonales pour l'accueil collectif préscolaire et parascolaire.

Le Conseil a été convaincu du bien-fondé des propositions émises et a décidé d'inscrire au budget 2022 les montants nécessaires qui permettront d'améliorer la prise en charge des enfants fréquentant nos structures d'accueil. Il appartiendra aux nouvelles autorités d'accepter, tout ou en partie, les montants supplémentaires budgétisés.

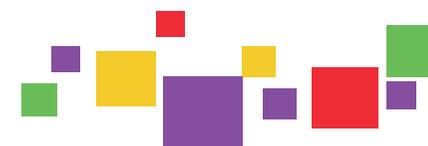
En liaison avec la fusion de nos deux communes, le Conseil de fondation a accepté une modification des statuts.

Celle-ci porte pour l'essentiel sur le nouveau nom de la fondation : Fondation pour l'accueil des enfants de Blonay - Saint-Légier et la composition du conseil. Par ailleurs, la Fondation a demandé aux deux Municipalités de pouvoir bénéficier dès le 1^{er} janvier 2022 et jusqu'au moment de l'adoption du budget 2022 de la commune fusionnée, des crédits budgétaires 2021, cela afin de pouvoir financer normalement son fonctionnement courant. Les deux Municipalités ont accepté ce mode de faire.

Compte tenu de la situation économique et sociale dégradée en raison de la pandémie, le Conseil a décidé, avec l'accord des deux Municipalités, de reporter l'entrée en vigueur, prévue à la rentrée d'août 2021, des nouveaux barèmes tarifaires.



Chemin sensoriel de la P'tite École





Découverte...



Il est temps de retourner à l'école!

Par ailleurs, le Conseil a pris connaissance avec satisfaction que l'Etat de Vaud avait pris la décision d'accorder une aide Covid, à hauteur de 67% de la perte du chiffre d'affaires enregistrée 2020. Le solde, représentant un montant de CHF 116'113.— sur un montant total de CHF 235'000.—, a été encaissé en 2021.

Enfin, le Conseil de fondation a pris connaissance en fin d'année du projet de Charte élaboré par la direction. Ce document, important pour la conduite de notre Fondation, sera adopté en 2022.

Mutations au sein du Conseil de fondation

Compte tenu de la fin de législature au 31 décembre 2021 et l'entrée en vigueur de la fusion de nos deux communes au 1^{er} janvier 2022, plusieurs membres du Conseil de fondation exerçant un mandat politique et ne souhaitant pas le poursuivre dans le cadre de la nouvelle Commune de Blonay - Saint-Légier ont démissionné à fin décembre 2021. Il s'agit de:

- **Mme Antoinette Siffert**,
municipale sortante (St-Légier - La Chiésaz)
- **Mme Laura Ferilli**,
municipale élue (Blonay - Saint-Légier)
- **Mme Barbara De Kerchove**,
représentante du CC de St-Légier - La Chiésaz
- **Mme Barbara Kool**, représentante du CC de Blonay
- **Mme Evelyne Chevallaz Belotti**,
représentante du CC de Blonay
- **M. Guy Marti**,
représentant du CC de St-Légier - La Chiésaz.

Par ailleurs, **Mme Marjolaine Truffer** a remplacé **Mme Sandrine Boubée**, démissionnaire au 31 mars 2021, en tant que représentante de l'Association des parents d'élèves (APE).

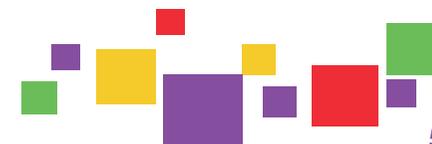
Nous remercions toutes ces personnes pour leur fort engagement au sein de notre Fondation.

Quant à Mme Anne-Lyse Menoud, secrétaire hors conseil chargée de la rédaction des procès-verbaux des séances du Bureau exécutif et du Conseil de fondation, celle-ci a décidé de consacrer plus de temps à sa vie de famille et a présenté sa démission à fin 2021. Nous la remercions pour l'excellent travail fourni dans la retranscription fidèle de nos nombreuses discussions.

Enfin, le soussigné ayant décidé de prendre sa retraite professionnelle et compte tenu de son âge a présenté sa démission au 31 décembre 2021. Il tient à remercier les autorités et le Conseil de fondation pour la confiance témoignée tout au long de son mandat.

Pour conclure, nous adressons nos vifs remerciements à l'ensemble du personnel de notre réseau d'accueil des enfants pour son engagement constant et la motivation dont il a fait preuve tout au long de cette année 2021, toujours marquée par la pandémie.

Gilles Altermath
Président de la Fondation



Rapport annuel 2021

La fusion des deux communes de Blonay et de St-Légier-La Chiésaz a impacté le fonctionnement de la Fondation de façon très pratique par une répartition différente des locaux de la maison de commune de Blonay. L'aménagement des différents bureaux pour permettre le regroupement des différents services communaux sur les sites ou de Blonay ou de Saint-Légier ont nécessité des déménagements temporaires en cascades pour nous permettre de prendre possession des locaux du 1^{er} étage de la maison de commune à fin décembre, dédiés dès lors entièrement à notre administration centralisée.

La fusion a également amené le Conseil de fondation à apporter des changements techniques à ses statuts afin d'adapter ces derniers à la nouvelle situation avec une seule commune comme partenaire, et donc des changements dans la représentation des autorités communales



Jeux d'eau...

au sein du Conseil. Ces statuts, approuvés par l'autorité de surveillance des fondations sont désormais en ligne sur le site du réseau.

La chambre consultative de la FAJE¹, un des organes de cette fondation, réunit de représentant·e-s de l'ensemble des milieux professionnels et autres milieux concernés par l'accueil de jour. Dans le cadre de 4 rencontres plénières par année, elle se prononce sur des sujets soumis par le Conseil de ladite fondation, mais peut également décider de constituer un ou des groupes de travail thématiques ou encore émettre des propositions en lien avec l'accueil de jour des enfants. Les membres de cette chambre sont nommés par le Conseil d'Etat à chaque début de législature. Le réseau ayant fait candidature dans le cadre du renouvellement de la chambre consultative, un siège lui a été attribué et le directeur de la Fondation, en tant que répondant opérationnel du réseau, participera dès lors aux rencontres et réflexions de cet organisme.

Conseil de fondation

Le Conseil de fondation, outre ses tâches statutaires, était régulièrement informé de la vie dans les structures, sur l'avancement des travaux incombant à la conférence des responsables. Ces moments d'échange permettaient aussi de faire remonter les préoccupations des directrices de structures et de leurs équipes éducatives respectives.

La dernière séance du Conseil de fondation était l'occasion de prendre congé des membres qui quittent notre Fondation en raison de la fin de leur mandat politique ou parce qu'ils ou elles souhaitaient laisser leur place à d'autres personnes (voir aussi sous le mot du président).



CVE La Boîte Verte

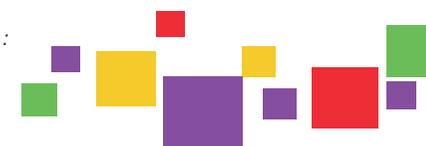
Un grand MERCI pour leur participation, leur soutien, leur engagement en faveur de la Fondation et de l'accueil de jour des enfants dans nos communes durant tout le temps de leur présence.

C'était également le moment de prendre congé du président, M. Gilles Altermath, qui remettait son mandat avec effet au 31 décembre 2021, pour profiter d'une retraite bien méritée. Nous tenons à renouveler ici nos remerciements à M. Altermath pour son engagement en faveur de la Fondation durant sa présidence.

Covid 19

Pas moins de 11 plans cantonaux de protection pour l'accueil de jour des enfants sont venus rythmer le quotidien des structures d'accueil et l'adaptation des mesures sanitaires au gré des variations de la pandémie, à en perdre

¹Pour plus d'information:
www.faje-vd.ch



quelquefois l'orientation pour savoir ce qui est encore en vigueur et ce qui n'est plus adapté à la situation. Autant de changements et de règles à respecter qui ont aussi provoqué une lassitude auprès des parents, à qui il fallait rappeler de temps en temps les risques pour l'ensemble des enfants accueillis et des équipes éducatives en cas de relâchement dans l'observation des mesures. Et finalement aussi le risque d'une fermeture temporaire d'un groupe ou d'une structure complète en raison de l'absence trop importante du personnel.

Grace à un engagement sans faille de l'ensemble des collaboratrices et collaborateurs, prêts à remplacer leur collègue en isolement, à changer leur horaire de travail, mais également à l'ensemble du pool des remplaçantes qui sont venues prêter main forte quand il le fallait, l'ensemble des prestations a pu être assuré durant toute l'année. Ceci à l'exception d'un après-midi dans un CVE, alors que l'équipe était trop décimée par le virus pour pouvoir accueillir les enfants dans le respect des directives.

Un grand merci à toutes et tous qui ont assuré la mission d'accueil des enfants confiés tout au long de cette année. Evidemment, toute cette pression et le fait de souvent ne pas savoir qui sera présent au travail le lendemain, de devoir recomposer constamment avec d'autres collègues ou introduire de nouvelles remplaçantes, a aussi laissé des traces et la fatigue psychique et physique était importante à la fin de l'année. Nous espérons vivement que la situation ira en se stabilisant durant les prochains mois et permettra de retrouver une certaine sérénité dans les équipes et un ressourcement.



Une mosaïque se crée

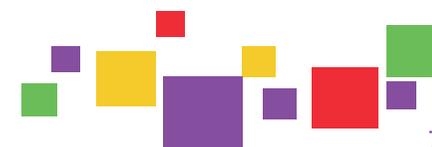
Création d'une charte

Dans le cadre des mesures de santé et sécurité au travail, la création d'une charte institutionnelle était devenu un objectif prioritaire.

Accompagnée par une experte extérieure, l'élaboration de la charte a suivi plusieurs étapes, commençant par un sondage auprès de l'ensemble du personnel de la Fondation sur les valeurs que devait transmettre un tel document.

Sur la base des mots clefs transmis et après plusieurs allers-retours, une première version a été discutée au sein de la conférence des responsables, débouchant sur une nouvelle version. Cette dernière allait servir comme base pour un travail d'implémentation et de relecture par les collaboratrices et collaborateurs. Cette étape, voulue initialement sous la forme d'une journée de travail réunissant l'ensemble des équipes, s'est faite par structure en raison des mesures sanitaires en vigueur à ce moment-là, interdisant les réunions en grand groupe. Les discussions lors de ces ateliers ont permis d'approfondir le sens et les valeurs de notre mission et ont donné lieu à un document remanié une nouvelle fois. Ce document servira de trame à une rencontre entre le Conseil de fondation nouvellement formé et la conférence des responsables dans le courant du 1^{er} semestre 2022, afin de partager une vision et des valeurs communes à tous les niveaux de la Fondation.

A l'issue de cette rencontre, cette charte sera publiée sur notre site internet et utilisée comme document de référence dans le travail au quotidien.





Oxybulles

Lieu de formation

La Fondation se veut un lieu de formation, tant pour la formation de base au niveau CFC (assistant-e socio-éducatif-ve) ou d'éducateur-trice de l'enfance (formation d'école supérieure). Les collaboratrices et collaborateurs en charge de l'accompagnement des apprenant-e-s (apprenant-e-s, stagiaires, étudiant-e-s) disposent d'un temps dédié à cela et se retrouvent au sein d'un groupe de travail pour échanger sur leurs pratiques, les lignes pédagogiques à appliquer dans le suivi de leurs coaches. C'est également ce groupe de travail qui réunit une fois par année, l'ensemble des apprenant-e-s pour un moment d'information et de partage.

Nous offrons actuellement sept places d'apprentissage CFC, réparties dans les structures pré- et parascolaires, ainsi que 11 places de stage (stage préalable à un apprentissage ou une formation ES, stages pratiques durant la formation en école supérieure) ainsi que des possibilités

de suivre une formation selon l'art. 32 en vue de l'obtention du CFC ASE, ou encore une formation ES en cours d'emploi.

En dehors de ces formations certifiantes, nous encourageons bien sûr aussi l'ensemble de nos collaboratrices et collaborateurs à se maintenir à jour au niveau professionnel par la formation continue. Et si ces heures de formation profitent en premier lieu à celles et ceux qui les suivent, elles apportent également un enrichissement aux équipes.

Alors, oui, il faut gérer l'absence de la personne qui va suivre des jours de formation, mais en même temps celle-ci peut faire bénéficier ses collègues des apports reçus durant sa formation ou partager ses questionnements et recherches en lien avec ses objectifs de formation. Ceci avec l'objectif que les équipes et les lieux d'accueil restent des espaces de partage et de découvertes, attentifs aux changements et innovations propres au milieu de l'éducation de l'enfance.

C'est pourquoi nous avons voulu donner la parole à celles et ceux qui se forment au sein de nos structures, bien que cela ait été difficile sur les dernières années avec la Covid 19 et des formations repoussées à des dates ultérieures en raison des mesures sanitaires ou des formations proposées en ligne.

Ces difficultés sont probablement aussi la raison d'une demande de formations continues fortement diminuée durant ces années, demandes que nous espérons voir reprendre rapidement.

Vous trouverez alors dans les prochaines pages des témoignages de quelques collaboratrices qui suivent un apprentissage, un stage, une formation à la direction d'équipe ou encore le parcours de formation continue d'une collaboratrice de

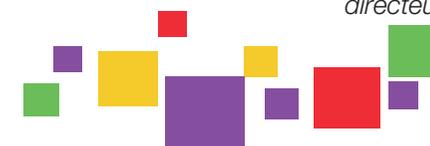


Le soleil inonde la veranda de La P'tite École

longue date, aujourd'hui directrice du CVE La Boite Verte. C'est un défi pour chacune et chacun de se mobiliser à se former, poursuivre son perfectionnement, avancer dans l'acquisition de nouveaux outils, de nouvelles connaissances.

C'est un défi pour chaque équipe de s'organiser chaque fois pour accueillir la personne qui vient se former, mais aussi pour remplacer l'équipier-ière qui ne sera pas à son poste durant ses jours de formation, mais qui va, j'en suis convaincu, enrichir la pratique quotidienne de son équipe en retour.

Christoph Gerber
directeur



La Fondation en chiffres

Etat du personnel

Au 31 décembre 2021,

- **160 collaboratrices et collaborateurs** sont engagés au sein de la Fondation, représentant notamment 109 contrats d'engagement mensualisés dont 6 contrats en CDD, soit 46.71 EPT.

Ils sont répartis de la manière suivante :

- **6 directrices de structure** ;
- **21 éducatrices et éducateurs, 16 assistant·e·s socio-éducatifs·ves**, dont une remplaçante mensualisée, **17 APE** (autre personnel encadrant), dont **3 remplaçantes mensualisées** et une **coordinatrice de l'accueil pique-nique** ;
- **12 employées d'intendance** – cuisine et/ou entretien, dont un contrat en CDD ;
- **11 stagiaires** (dont un étudiant HES) et **7 apprenti·e·s ASE** (3 en 1^e année et 4 en 3^e année), hors taux d'encadrement,
- 10 personnes pour l'administration et la direction.
- **48 collaborateurs·trices** avec au bénéfice d'un contrat de travail rémunéré sur base horaire ou prestation (dont 12 contrats en CDD), répartis de la manière suivante :
 - **38 éducatrices et éducateurs remplaçant·e·s**, animateurs d'activités optionnelles, avec et sans formation professionnelle ;
 - **2 remplaçantes employées d'intendance** – cuisine et/ou entretien ;
 - **7 enseignant·e·s encadrant·e·s des accueils pique-nique**,
 - **1 personne** pour l'administration,
- **12 accueillant·e·s en milieu familial** (rémunération sur base horaire et nombre d'enfants).

Le service administratif centralisé en 2021

Description	Les chiffres
Nombre de collaborateurs	8
EPT	4.6
Nombre de contrats de placement traités durant l'année	2'243
Nombre de contrats de placement actifs au 31.12.2021	1'108
Nombre de factures envoyées	9'041



Accueil familial de jour

Après une première expérience en tant que responsable de la gestion du réseau des mamans de jour au sein de l'Entraide familiale, Mme Catherine Herrero a assuré la coordination de notre réseau d'accueillant-e-s en milieu familial (AMF) depuis mai 2013.

Durant toutes ces années, elle a accompagné et soutenu avec beaucoup de compétences les accueillant-e-s dans leur pratique quotidienne et leur organisation, pas toujours simple à mettre en place pour répondre tant aux attentes des familles placeuses que de leur propre famille.

Mme Herrero a décidé en fin d'année de rejoindre la structure de coordination de l'accueil familial de jour d'un autre réseau pour la poursuite de son parcours professionnel. Nous la remercions sincèrement pour son engagement

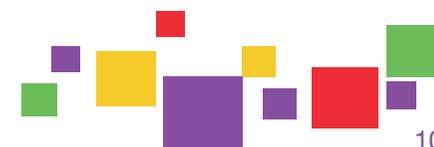
tout au long de ces années pour le bien des enfants placés en AFJ et ses contributions au sein de la conférence des responsables. Sa successeur, Mme Sophie Marmy, débute son activité en janvier 2022. Après une formation d'éducatrice de l'enfance, puis d'une formation complémentaire d'éducatrice sociale, ainsi que d'une expérience de plus de 10 ans en milieu préscolaire, Mme Marmy apporte toute sa richesse professionnelle pour poursuivre le développement de l'accueil familial de jour au sein de notre réseau et nous nous réjouissons de cette nouvelle collaboration.

L'activité d'AMF était considérée longtemps comme une activité très accessoire pour des femmes et hommes au foyer, mais aujourd'hui, elle est devenue un gain principal pour beaucoup de familles. Dès lors, la FAJE a décidé courant 2021 d'allouer des moyens supplémentaires à ce secteur

afin de renforcer l'attractivité de cette activité.

Le renforcement des structures de coordination et l'augmentation des subventions visant une amélioration du statut d'AMF devrait permettre d'attirer plus d'accueillant-e-s au sein de tous les réseaux d'accueil en leur garantissant un revenu suffisant et un encadrement plus présent par les coordonnatrices.

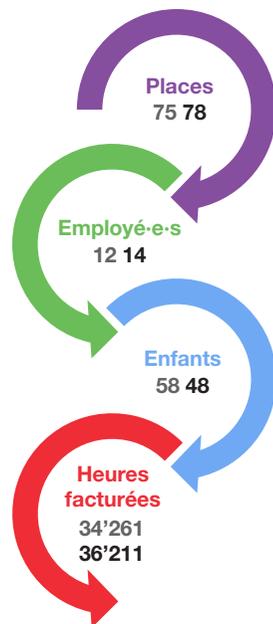
Ceci devrait permettre de palier à la diminution du nombre accueillant-e-s constatée ces dernières années. Des réflexions sont en cours pour proposer un plan de développement de ce secteur par des mesures spécifiques afin d'améliorer le statut des AMF, effectivement trop précaire aujourd'hui pour donner envie de s'y engager.



Accueil familial de jour

Accueils pré- et parascolaires

2021 2020

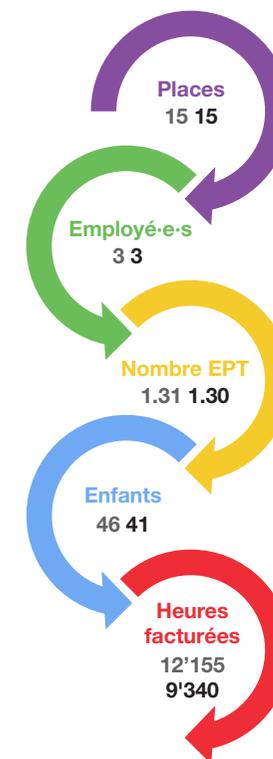


Un petit coin de paradis

La P'tite Ecole

Jardin d'enfants (2 ans - 4,5 ans)

2021 2020



Dans le cadre de son stage préalable à une formation en éducation de l'enfance, une stagiaire s'est penchée sur les effets des différents styles de musique sur les émotions, le climat, voire le développement de l'enfant et comment utiliser cela dans le quotidien d'une structure d'accueil collectif.



Musique pour les enfants

La musique joue un rôle très important dans le développement cognitif, moteur et émotionnel des bébés. Par cela, elle participe à la construction de la confiance, à créer un lien positif entre les enfants et leurs éducatrices ou éducateurs, tout comme elle active la mémoire sensorielle chez les enfants.

Enfin, elle favorise le développement du langage et stimule la créativité, les émotions, la relaxation, ou encore la concentration.

L'oreille étant le premier organe sensoriel à se développer dans l'utérus, la stimulation musicale commence déjà dans le ventre par la perception des battements du cœur et de la respiration qui génèrent des schémas rythmiques. Ces schémas stimulent le fœtus et en réponse à ce stimulus le bébé réagit à la musique dès ses premiers instants de vie, même dans le ventre de sa maman. Ainsi, on peut observer, par exemple, qu'il change de posture ou qu'il fait des mouvements quand quelqu'un de l'extérieur lui parle ou qu'il entend une musique, la voix de sa mère, etc.

Alors se pose la question du genre de musique qu'il faudrait favoriser chez les enfants. Plusieurs études confirment que la musique avec de basses fréquences détend le cerveau et stimule les connexions neuronales. Par conséquent, il faudrait privilégier les musiques avec un rythme lent et peu d'instruments, des mélodies faciles et simples. Dans ce cas, la musique agit comme un code qui, plus il est simple et clair, plus il sera facile à décoder pour le bébé.

Il est également important d'ajouter des mouvements ou expressions faciales qui accompagnent ce que nous chantons. Ceci afin de générer une relation et un sens entre le son et l'expression des sentiments, et créer une connexion avec le type de musique qu'on écoute avec les petits. Concrètement, il faudrait, pendant le temps qu'on partage avec les enfants, privilégier une musique qui évoque pour nous le même type de sentiment ou réaction que nous souhaiterions évoquer auprès des enfants (ne pas mettre de la musique classique si ça nous stresse, car cela va aussi stresser l'enfant).

Il y a de nombreux exercices qui peuvent être aussi réalisés à la maison, en utilisant la musique comme :

- laisser l'enfant improviser en lui faisant découvrir de nouvelles sonorités
- jouer avec lui en chantant
- écouter des projets musicaux pour les plus petits comme "Babies go", "Memima Baby"

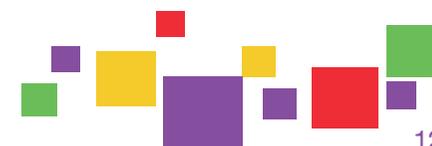
Il ne faut pas oublier que le silence est tout aussi important que la musique : des pauses privilégiant une ambiance paisible et silencieuse sont bénéfiques pour l'enfant.

Grâce à toute cette stimulation sonore l'enfant a une prédisposition à apprendre la musique de la même façon qu'une langue, car les structures rythmiques et harmoniques attirent l'attention de l'enfant et il entame un processus de répétition et d'apprentissage.

Cette stimulation musicale donne de nombreux outils aux petits pour évoluer dans divers domaines, elle favorise leurs processus intellectuels et améliore leur capacité à gérer leurs émotions, y compris le stress en milieu scolaire.

Alexandra Garzón

À l'issue de son stage et après avoir présenté sa recherche à l'équipe du CVE Pain d'Épice, Mme Garzón leur a laissé des "playlistes" de musiques diverses qui continuent à être utilisées dans les groupes.

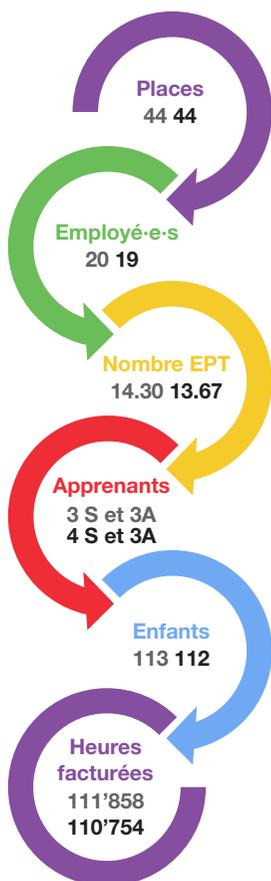


Structures d'accueil préscolaire

CVE Pain d'Épice

Accueil préscolaire (0 - 4,5 ans)

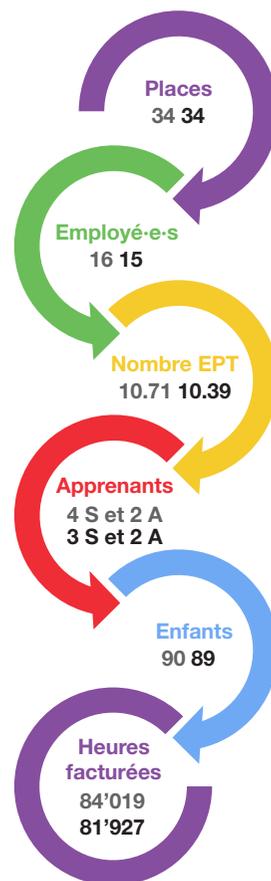
2021 2020



CVE La Boite Verte

Accueil préscolaire (0 - 4,5 ans)

2021 2020



CVE La Boîte Verte



Jeux d'eau dans le jardin du CVE Pain d'Épice

La pertinence de la formation continue

Pour entreprendre une formation d'éducatrice ou éducateur de l'enfance, il faut avoir un titre du secondaire II (CFC, certificat d'une école de culture générale, maturité) qui permet un accès aux Écoles Supérieures (ES) et aux Hautes Écoles Spécialisées (HES). Il existe également une formation d'assistant-e socio-éducatif-ve (ASE) qui aboutit à un CFC.

Il y a bien longtemps, j'ai choisi la voie gymnasiale et j'ai poursuivi mes études à L'École d'Études Sociales et Pédagogiques de Lausanne, où j'ai obtenu mon diplôme HES d'éducatrice sociale. Je travaille depuis 1997 au CVE Pain d'Épice.

A cette époque, l'Entraide familiale de Blonay/St-Légier, avec l'aide des subventions des deux communes, ouvre une structure d'accueil pour enfants en âge préscolaire et recherche une équipe éducative. J'ai pu faire partie de cette équipe durant tout ce temps. Depuis le 1^{er} avril 2022, je vais occuper le poste de directrice du CVE La Boîte Verte à Blonay.

Diverses écoles proposent des formations continues. Elles permettent aux éducateurs et éducatrices d'acquérir des nouveaux outils, afin de pouvoir répondre au mieux aux besoins physiques et psychiques des enfants. Ces formations de trois jours amènent le personnel éducatif à aborder des nouvelles connaissances et visions, des approches de la communication qui sont un outil central de notre profession et des techniques d'animations et gestion de groupe.

Durant ma carrière, j'ai fait des choix de formation en fonction des outils que je souhaitais acquérir pour développer mes compétences et répondre au mieux à ma mission.

Il était notamment important pour moi de pouvoir offrir un suivi de qualité aux apprenant-e-s pour qu'elles et ils

puissent devenir des professionnel-le-s compétent-e-s, capables de mener à bien des projets et des réflexions. J'ai décidé de suivre le CAS de praticien-ne formateur qui m'a permis d'accompagner les apprenant-e-s dans le choix de leurs objectifs, de réaliser des projets en co-construction, faire des bilans formatifs et sommatifs tout en m'adaptant au niveau de formation qui sont divers dans le domaine éducatif.

Après 15 ans d'expériences, confrontée à des situations toujours plus complexes, je me suis intéressée au DAS en intervention systémique dans l'action sociale et psychosociale.

Ce cursus m'a permis de me rendre compte qu'il n'existe pas qu'une seule vision, chacun d'entre nous a la sienne et qu'elles sont toutes enrichissantes. Le regard que nous posons sur les événements dépend du contexte dans lequel nous avons vécu et évolué. Il suffit parfois de faire un pas de côté pour regarder la situation d'un autre point de vue, de se mettre à la place de l'autre, de comprendre sa carte du monde, d'analyser tout le système (enfants, parents, équipes, institution, contexte) pour pouvoir comprendre une situation et ainsi trouver la meilleure intervention pour accompagner l'enfant et communiquer de manière constructive dans une équipe.

Dans ma pratique j'ai pu constater que cette vision est efficace dans la résolution de difficultés. Se focaliser sur le pourquoi des choses et vouloir à tout prix trouver la source du problème ne fait que l'accentuer. Je rajouterai également que nous ne pouvons pas changer l'autre, la seule personne que nous pouvons changer c'est nous.

La systémique est une pensée qui relie et qui nous invite à nous éloigner des notions binaires du vrai et du faux, du noir ou du blanc pour mieux appréhender les situations avec leurs multiples interactions. C'est le rapport entre les différents éléments qui sont intéressants à étudier au lieu de traiter chaque problème de manière isolée.

« Nous ne voyons pas le monde tel qu'il est, nous le voyons tel que nous sommes. » Emmanuel Kant

La formation en programmation neuro linguistique que j'ai pu faire par la suite, m'a permis de renforcer mes acquis en systémique et définir plus clairement les rôles, tâches et compétences de chacun-e. La PNL est une méthodologie de communication et de changement. Elle confirme le fait que l'on ne peut pas ne pas communiquer. Chaque personne fait le meilleur choix possible compte tenu des informations dont elle dispose dans un contexte donné. Nous avons toutes et tous les ressources et compétences nécessaires pour changer et résoudre nos problèmes.

Les formations sont essentielles pour le développement professionnel de chaque équipe éducative. Elles permettent de s'adapter aux nouvelles situations et au contexte sociétal qui évolue sans cesse.

Les entreprises favorisant la formation donnent la possibilité aux employé-e-s de montrer leur engagement, leur motivation, ainsi que leur intérêt pour la profession. Les formations garantissent également le maintien et le développement d'une qualité de l'accueil telle qu'elle est voulue par la mission de la Fondation.

N'oublions pas que les enfants d'aujourd'hui sont les adultes de demain. Si leur accompagnement en collaboration avec les familles est réfléchi et adapté, ils ne pourront que grandir de manière harmonieuse et devenir des adultes responsables et empathiques.

Campanile Corina





Projet de rencontres entre le CVE la Boîte Verte et l'UAPE Grand-Pré de Blonay

Naissance d'un projet...

Dans le cadre de ma formation d'ASE, je suis notamment amenée à proposer et mettre en place des projets semestriels à but pédagogique. Ainsi, l'idée d'un nouveau projet m'est venue à l'occasion de l'un de mes stages « découvertes » pendant les vacances scolaires chez le groupe des Rouges (les Grands) du CVE de la Boîte Verte. Je suis partie de l'envie de pouvoir continuer la création du lien entre le CVE et l'UAPE, tant au niveau des enfants que des équipes.

Un scénario et une organisation au service du projet

En guise d'invitation, une lettre a été apportée en mains propres aux enfants du CVE par les écoliers de l'UAPE, contenant des informations pratiques à l'attention de l'équipe éducative mais également des dessins et photos de Titou, une de nos marionnettes fétiches résidant dans une ferme avoisinante. Un peu peureux, il aime particulièrement la compagnie des enfants et vient de temps en temps leur rendre visite à Grand-Pré, notamment en période de rentrée des classes, sa période de l'année favorite.

Sophie et Patricia, éducatrices des Rouges, ont donc pu utiliser notre courrier, lors des animations avec leur groupe, afin de préparer leur venue.

Des listes journalières reprenant les noms des enfants participant à l'accueil des plus jeunes et de ceux pour lesquels une activité était prévue à l'extérieur des locaux, ont dû être dressées. Lors de nos rassemblements, les écoliers ont été également préparés en conséquence à la venue des enfants du CVE : rappel du déroulement, rôles et consignes.

Afin qu'un maximum d'enfants puisse profiter de ces temps de rencontre, ceux-ci ont été programmés sur quatre jours répartis sur deux semaines. Cela a permis à l'ensemble du groupe d'effectuer au moins une visite et aux écoliers, ainsi qu'à leurs éducateur-trice-s, de pouvoir assister à une partie d'entre elles.

C'est ainsi que nos invité-e-s ont honoré leur invitation et sont venu-e-s passer quelques temps dans notre structure, en compagnie d'une partie des 1P-2P.

Au programme de la visite...

Une fois sur place, nos visiteur-teuse-s ont été convié-e-s à un moment de rassemblement incluant un moment de présentation de chacun-e et une petite animation de Titou, notre marionnette.

Ils ont été ensuite invité-e-s à participer aux ateliers de jeux réfléchis et préparés par les écoliers qui, pour parfaire leur rôle de « parrains-marraines » d'un jour, ont arboré fièrement leur étiquette nominative apposée sur leurs vêtements.

Par la suite et, avant de se quitter, un goûter mixant les enfants à chaque table leur a été proposé.

Projet concluant

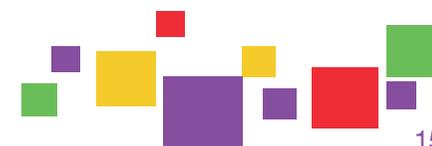
A l'issue de cette expérience et de son bilan, je peux ainsi témoigner du retour positif tant des enfants que des membres des deux équipes éducatives. Une chose est certaine, celle-ci mérite vraiment d'être renouvelée...

Tessa IZZO, mars 2022



Découverte de l'autre

Les apprenti-e-s assitant-e-s socio-éducatif-ve-s au sein de la Fondation restent en principe dans leur structure d'accueil attribuée pour la durée des trois ans de formation. Néanmoins, afin de découvrir également des âges et un fonctionnement différent selon le type de structure, chacun-e passe des semaines de stage de découverte de l'accueil préscolaire pour celle ou celui qui fait sa formation en milieu parascolaire et vice-versa. L'occasion pour Tessa, aujourd'hui apprentie de 3^e année à l'UAPE Grand-Pré, de réfléchir à un rite de passage pour les enfants qui vont quitter le centre de vie enfantine pour débiter leur scolarité et rejoindre une UAPE pour les temps d'accueil extrascolaires.



Un nouvel équipement au profit des petites papilles...

Plus que jamais sensible à ce que l'on offre dans les assiettes de nos enfants, notre structure s'est dotée, grâce à la municipalité de Blonay, d'un nouvel équipement de cuisine, pour le plus grand bonheur de ses consommatrices et consommateurs.

En effet, au cours de ce second semestre 2021, un four combi-steamer a été installé à l'UAPE Grand-Pré, conduisant à une amélioration de la qualité des plats servis aux enfants par la régénération sur place des aliments livrés en liaison froide.

Cette méthode douce de préparation des aliments a pour objectif de conserver non seulement leurs saveurs mais également de préserver leurs propriétés nutritives : vitamines, les minéraux, autres oligo-éléments.

Grâce à ce dispositif maîtrisé/manié de main de maître, en la personne de Miriam Hohl, nous tentons de stimuler du mieux possible la curiosité gustative des enfants, en cherchant entre autres à leur proposer une assiette saine, variée et appétissante.

Cet équipement allie capacité et rapidité et, au-delà de ses indéniables arguments qualitatifs, il est également un atout précieux pour les ateliers culinaires proposés aux enfants sur notre site du Grand-Pré, aussi bien dans le cadre de l'accueil à l'UAPE qu'à l'école.

Ne pouvant ignorer bien évidemment le fait que les temps de repas sont porteurs de multiples objectifs pédagogiques, nous espérons ainsi que les enfants se délectent lors de leur pause de midi...

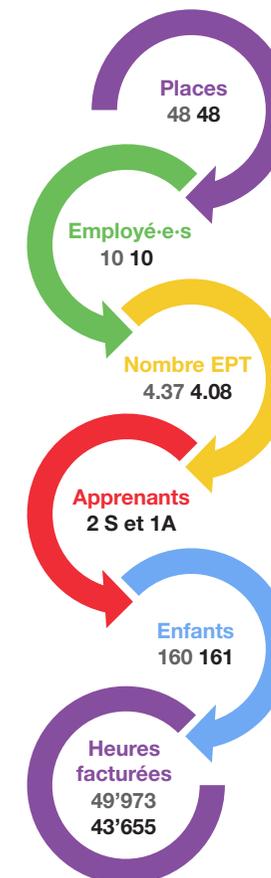


Structures d'accueil parascolaire I

UAPE Le Grand-Pré

Parascolaire I (1P - 4P)

2021 2020



Roxane Robert, directrice de l'UAPE Grand-Pré



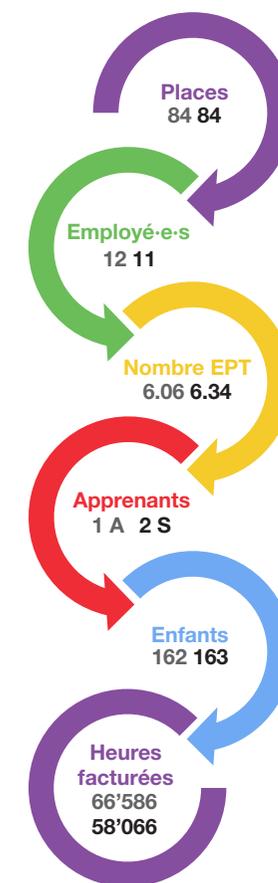


Moment de détente à l'UAPE La Fourchette Rouge

UAPE La Fourchette Rouge

Parascolaire I (1P - 4P)

2021 2020



Les directrices et directeurs de structure doivent être au bénéfice d'une formation spécifique dans le domaine du management, formation qui doit être commencée au cours des deux premières années de fonction. Deux directrices au sein de la Fondation ont mené à terme la formation conduisant au certificat en gestion d'équipe et conduite de projets durant les deux dernières années et vont obtenir leur diplôme début 2022. Mme Jacky, directrice de l'accueil parascolaire Oxybulles, nous livre son témoignage sur le vécu durant cette formation :

Retour sur la formation en gestion d'équipe et conduite de projets

En septembre 2019, « l'aventure » a commencé pour moi : la formation conduisant au certificat HETSL en gestion d'équipe et conduite de projets, a été menée sur 2 ans et 4 mois. Malgré une période un peu perturbée en raison du Covid, les cours et travaux modulaires ainsi que le travail final de certification, vont finalement me permettre d'obtenir mon diplôme en janvier 2022.

Cette formation a approfondi la compréhension des dynamiques institutionnelles, de faire des liens entre la réalité du terrain avec des contenus théoriques. En outre elle m'a permis un travail d'introspection, de réflexion quant au management d'équipe.

Et a ainsi favorisé une « prise de hauteur » et d'analyse sur le statut, les fonctions et les rôles que le poste de responsable d'équipe implique.

Très motivée aussi à développer et conduire des projets futurs au sein de mon équipe pluridisciplinaire, j'ai été littéralement inspirée par l'éclairage de certains formateurs. Sans compter les innombrables rencontres humaines exceptionnelles.

Je remercie la Fondation d'avoir contribué à la réalisation de ce titre.

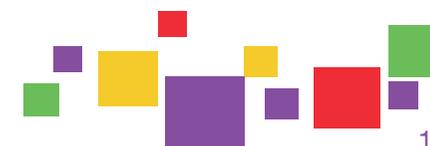
Véronique Jacky, directrice d'Oxybulles



Oxybulles



Recevoir pour partager

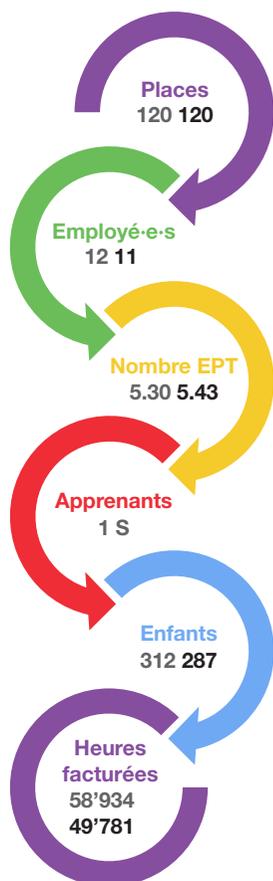


Structures d'accueil parascolaire II et III

Oxybulles

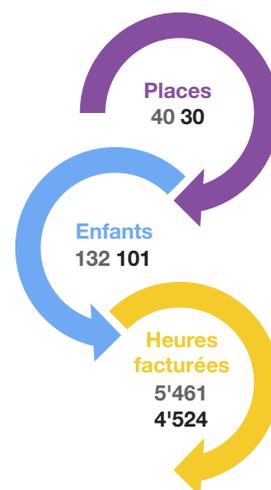
Parascolaire II (5P - 8P)

2021 2020



Accueil pique-nique Clos Béguin

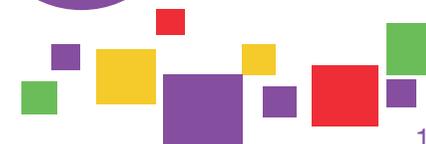
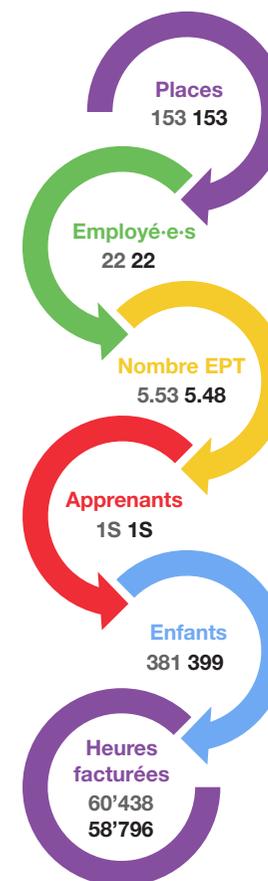
2021 2020



Maison Picson

Parascolaire I - II (3P - 8P)
Parascolaire III (9S - 11S)

2021 2020



Comptes 2021

Comme déjà en 2020, l'année 2021 a représenté un défi pour notre Fondation avec la gestion de la pandémie Covid-19, tant au niveau de l'organisation au quotidien que dans le suivi des dépenses et recettes, par les multiples remplacements qui ont dû être organisés pour les absences de personnel malade, accidenté ou encore les congés maternité. L'engagement des remplaçant-e-s a représenté à lui seul près de CHF 538'000.- dans les charges salariales, les charges sociales patronales en sus.

Toutefois, nous pouvons constater aujourd'hui que malgré tous ces obstacles et incertitudes, et malgré le fait que les salaires versés au personnel remplaçant représentent le double du montant prévu au budget pour l'ensemble de la Fondation, le total des charges reste inférieur au budget pour CHF 127'800.-. Par le jeu des participations des parents, des remboursements sur salaires, ainsi que de l'augmentation des subventions FAJE de 1 %, passant de 30 % en 2020 à 31% de la masse salariale éducative pour 2021, les contributions des communes et partenaires sont finalement inférieures de CHF 197'800.- au budget.

Le versement de l'aide complémentaire Covid-19 a certainement également contribué à embellir cet exercice. En effet, après le versement de deux tiers du montant non facturé aux parents lors du confinement en 2020, le tiers restant du montant annoncé nous a été remboursé, soit un montant de CHF 116'113.- suite à une décision du parlement fédéral.

Le règlement définitif de la soumission à l'AVS des repas pris par les équipes éducatives dans le cadre de leur activité professionnelle n'ayant toujours pas abouti, une provision de près de CHF 64'900.- a été enregistrée pour les années 2019 à 2021. Cette provision figure désormais dans les passifs transitoires du compte bilan.

Suite à la révision des comptes par la Caisse AVS en 2021, et leur injonction de soumettre aux cotisations AVS ces repas en tant que prestations en nature, nous donnons suite à cette prescription dès avril 2022.

Une gestion rigoureuse des dépenses, le report de certains achats ou encore des charges inférieures aux montants projetés lors de l'établissement du budget, ont permis un résultat du montant total des charges d'exploitation, hors les charges du personnel, inférieur de CHF 310'000.- au budget.

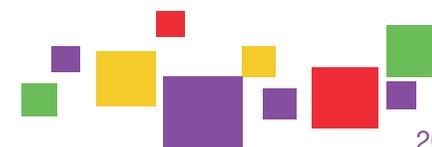
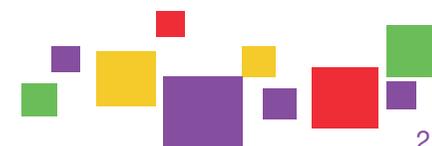


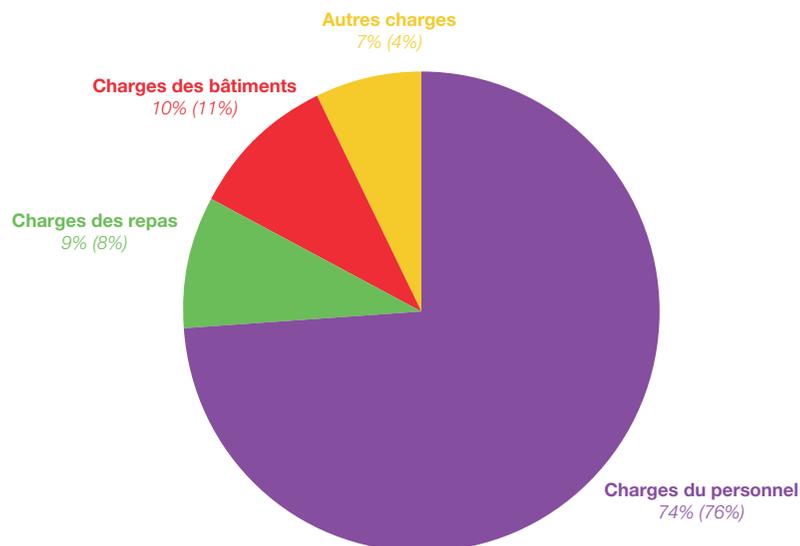
Tableau des comptes

Désignation	Comptes 2020	En %	Comptes 2021	En %	Budget 2021	En %	Ecart Budget 2021	En %
Comptes des charges								
Frais du personnel	5 933 085,95	75,76%	6 310 428,40	74,46%	6 128 1450,00	71,24%	182 283,40	2,97%
Alimentation	627 749,91	8,02%	767 937,53	9,06%	852 4000,00	9,91%	84 462,47	-9,91%
Loyers/conciergerie	863 970,06	11,03%	877 205,25	10,35%	884 8150,00	10,29%	7 609,75	-0,86%
Autres charges	406 930,44	5,20%	518 969,60	6,12%	737 0380,00	8,57%	218 068,40	-29,59%
Total charges	7 831 736,36		8 474 540,78		8602 3980,00		127 857,22	-1,49%
Comptes produits								
Recettes parents	2 186 337,60	28,71%	2 745 367,85	33,91%	3 169 0000,00	36,88%	423 632,15	-13,37%
Remboursements	200 216,05		359 878,55				359 878,55	
Produits divers	16 832,04		19 803,10		10 665,00		9 138,10	
Subvention FAJE	1 267 777,15	16,65%	1 385 104,00	17,11%	1 375 215,00	16,01%	9 889,00	-0,72%
FAJE-soutien formation	13 875,00	0,18%	12 500,00	0,15%	-	0,00%	-	
Aide au démarrage	13 200,00	0,17%	24 980,00	0,31%	38 920,00	0,72%	13 9400,00	
OFAS	-	0,00%	-	-	-	0,03%	-	
Total subventions	1294 852,15	17,00%	1422 5840,00	17,57%	1414 1350,00	16,46%	8 449,00	-0,60%
Aides Covid	241 695,00	3,17%	116 1130,00	1,43%	-	0,00%	116 1130,00	
Répartitions								
Part. Blonay	2 053 531,66	26,97%	2 053 531,66	24,58%	2 054 663,00	23,91%	64 859,75	-3,16%
Part. St-Légier	1 597 366,30	20,98%	1 597 366,30	19,80%	1 721 773,00	20,04%	118 996,42	-6,91%
Part. Entreprises	217 465,21	2,86%	217 465,21	2,46%	232 192,00	2,70%	33 269,65	-14,33%
Réseaux	23 440,35	0,31%	23 440,35	0,24%	-		19 292,10	



Répartition des charges du réseau en 2021

Chiffres 2020 entre parenthèses

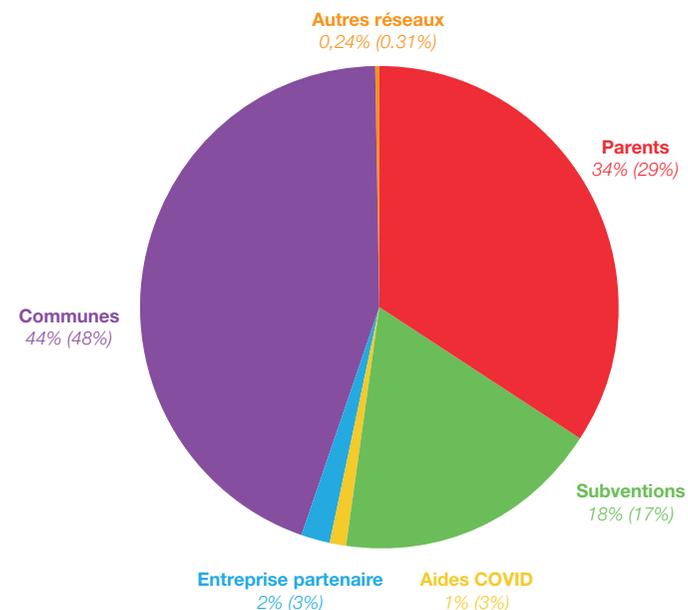


Répartition des charges du réseau

Bien que les charges du personnel soient en diminution en % par rapport aux charges globales de la Fondation, elles ont progressé en chiffres absolus de CHF 377'000.- par rapport à 2020, ceci d'une part en raison des besoins en remplacements déjà évoqués dans les commentaires sur les comptes (voir p. 20). D'autre part, le fait d'ouvrir désormais les structures de parascolaire I et II toute la journée du mercredi, et ceci dès le début de l'année, contribue également à une augmentation des charges du personnel.

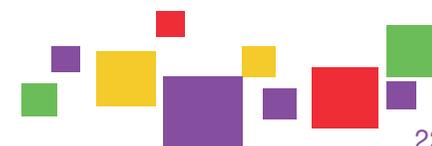
Répartition du financement du réseau en 2021

Chiffres 2020 entre parenthèses

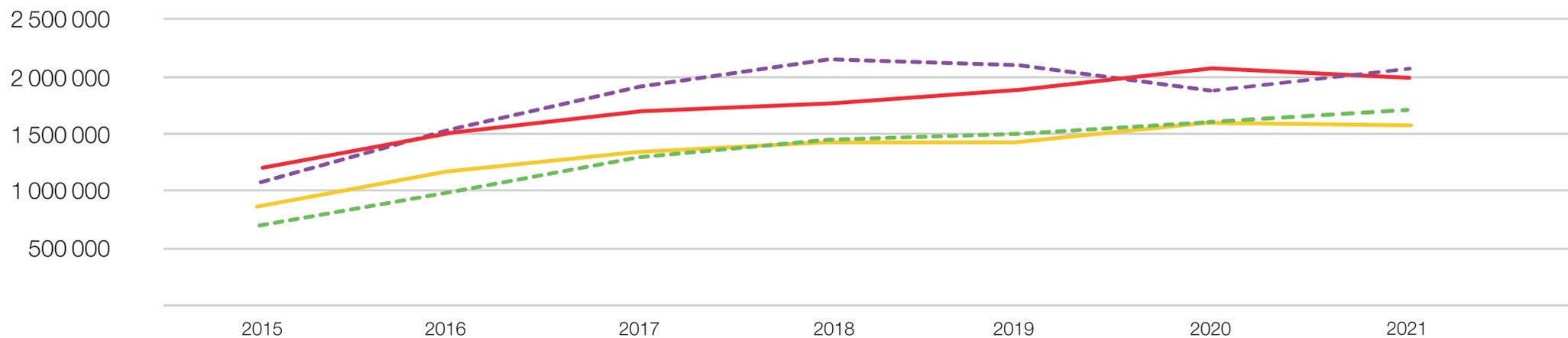


Répartition du financement du réseau

Avec une reprise « normale » de l'accueil dans les structures pré- et parascolaires, ainsi que l'ouverture sur la journée complète de mercredi pour certaines structures, la facturation aux parents s'est de nouveau rapprochée de l'année 2019, dernière année de comparaison significative avant la pandémie, avec une légère diminution de CHF 210'000.- en 2021. Le fait d'avoir dû diminuer les places d'accueil à la Maison Picson, ainsi qu'une demande moindre pour les accueils du matin et de l'après-midi (télétravail des parents) en sont les raisons. Néanmoins, la participation des parents reste soumise à des fluctuations non-maîtrisées en raison de leur dépendance directe aux revenus des parents qui déterminent in fine le tarif appliqué pour chaque accueil.



Participation Blonay et St-Légier - La Chiésaz 2015 - 2021



- Budget Blonay
- Comptes Blonay
- Budget St-Légier - La Chiésaz
- Comptes St-Légier - La Chiésaz



FIDUCIAIRE JEAN-CHRISTOPHE GROSS SA

VEVEY

 Entreprise certifiée EXPERTSuisse

AV. PAUL-CERESOLE 12
TELEPHONE 021 925 30 50
info@grossfidu.ch
CCP 18-25928-2

ADRESSE POSTALE :
CASE POSTALE 396
1800 VEVEY 1

**Rapport de l'organe de révision sur
le contrôle restreint
Au conseil de la Fondation Inter-
communale pour l'Accueil des Enfants**

Blonay

Vevey, le 5 mai 2022

Monsieur le Président, Mesdames, Messieurs,

En notre qualité d'organe de révision, nous avons contrôlé les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe) de votre Fondation pour l'exercice comptable arrêté au 31 décembre 2021.

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels incombe au conseil de fondation alors que notre mission consiste à contrôler ces comptes. Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément et d'indépendance.

Notre révision a été effectuée selon la norme suisse relative au contrôle restreint. Cette norme requiert de planifier et de réaliser le contrôle de manière telle que des anomalies significatives dans les comptes annuels puissent être constatées. Un contrôle restreint englobe principalement des auditions, des opérations de contrôle analytiques ainsi que des vérifications détaillées appropriées des documents disponibles dans la fondation. En revanche, des vérifications des flux d'exploitation et du système de contrôle interne ainsi que des auditions et d'autres opérations de contrôle destinées à détecter des fraudes, ne font pas partie de ce contrôle.

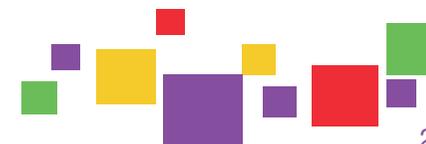
Lors de notre contrôle, nous n'avons pas rencontré d'élément nous permettant de conclure que les comptes annuels ne sont pas conformes à la loi suisse et aux statuts.

FIDUCIAIRE JEAN-CHRISTOPHE GROSS SA


Jean-Christophe Gross


Simon Guignard
Réviseur responsable

Experts réviseurs agréés



Organisation de la Fondation

Conseil de fondation

Le Conseil de fondation s'est réuni à 11 reprises, dont 4 séances extraordinaires, durant l'année 2021.

Il est composé des personnes suivantes :

- **M. Gilles Altermath**, Blonay, Président
- **M. Bernard Degex**, municipal de Blonay, Vice-président
- **Mme Antoinette Siffert**, municipale de St-Légier-La Chiésaz,
- **Mme Barbara de Kerchove**, conseillère communale de St-Légier-La Chiésaz
- **Mme Tommasina Maurer**, conseillère communale de St-Légier-La Chiésaz
- **M. Guy Marti**, conseiller communal de St-Légier-La Chiésaz
- **Mme Laura Ferilli**, conseillère communale de Blonay
- **Mme Evelyne Chevallaz Belotti**, conseillère communale de Blonay
- **Mme Barbara Kool**, conseillère communale de Blonay
- **Mme Sandrine Boubée**, représentante des parents / APE (jusqu'au 31.03.2021)
- **Mme Marjolaine Truffer**, représentante des parents / APE (dès le 15.09.2021)
- **M. Olivier Commend**, représentant de l'entreprise Nestlé
- **M. Christoph Gerber**, Directeur de la Fondation, avec voix consultative

Bureau Exécutif

Le Bureau exécutif s'est réuni à 10 reprises durant l'année 2021 pour ses séances de travail.

Il est composé des personnes suivantes :

- **M. Gilles Altermath**, Blonay, Président
- **M. Bernard Degex**, municipal de Blonay, Vice-président
- **Mme Antoinette Siffert**, municipale de St-Légier-La Chiésaz
- **M. Christoph Gerber**, Directeur de la Fondation, avec voix consultative

- **M. Olivier Commend**, représentant de l'entreprise Nestlé, participe également aux séances du Bureau exécutif en y apportant ses compétences et son expérience très riche.



Contact

Fondation Intercommunale pour l'Accueil des Enfants
Rte du Village 45
Case postale 222
1807 Blonay
Tél. 021 564 03 70
www.rebsl.ch
info@rebsl.ch

Impressum

Réalisation graphique: www.point-carre.ch
Crédits photographiques:
Christoph Gerber: pages 3 à 7, 11, 13, 17, 18 à gauche, 23.
Tessa Izzo: page 15
Roxane Robert: page 16
William Gammuto (<https://williamgammuto.ch>):
pages 8, 10, 18 à droite.

